

compte-rendu de la réunion du bureau directeur du 20 janvier 2020 au siège de la ligue (Créteil)

Présents : M^{mes} Monique Ansquer, Marie-José Gaudefroy & Nathalie Lassalle
MM. Robert Lafond, Jean-Marie Lassalle, Robert Nicolas & Georges Potard
Invité : MM. Jean-Philippe Mennesson
Absent : M. Jean-Michel Germain

La séance débute à 18h30.

AGENCE NATIONAL DU SPORT HANDBALL

> Chaque structure ayant bénéficié d'un financement dans le cadre de l'ANS 2019 doit s'acquitter d'un bilan d'actions au moyen du document CERFA qui lui sera communiqué par la ligue.

Les bilans doivent être retournés au plus tard le 30 juin 2020. L'absence de retour de ceux-ci impliquera l'obligation de restitution à l'ANS, des fonds perçus. Petite précision : le non-retour de ces fiches n'interdit pas le dépôt de nouveaux projets d'action dans le cadre de l'ANS 2020. En effet, la campagne de dépôt des dossiers ANS 2020 devrait débiter fin février ou début mars, avant donc la date butoir de retour des fiches d'évaluation 2019. Il en sera tenu compte lors de l'attribution des fonds 2020 qui de fait ne sera pas possible.

S'agissant de la collecte des fiches bilan ligue, comités et clubs, il a été arrêté la procédure suivante :

- La ligue transmettra les fiches bilan CERFA à l'ensemble des clubs et des comités du territoire ayant perçu des fonds ANS 2019 (Béatrice Cosnard en charge).
- Nous rappellerons aux clubs et aux comités de retourner les fiches au plus tard le 30 juin 2020 à l'adresse mail de la ligue qui sera mentionnée, avec copie à ans@ffhandball.net
- Au fur et à mesure de réception des fiches, la ligue en fera l'évaluation et les intégrera (y compris les fiches bilan de la ligue) dans un répertoire OneDrive dédié ouvert par ANS handball, contenant l'ensemble national des structures ligue, comités et clubs ayant perçu des fonds, ainsi que le fichier Excel synthétisant les structures bénéficiaires.
- S'agissant des fiches bilan clubs, en fonction de notre évaluation, le cas échéant, nous le signalerons si la nature du bilan nécessite une restitution des fonds à l'agence (absence de réalisation du projet, projet en total décalage avec le projet initial... etc.).

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- > Pour le 10^e anniversaire de la **journée Hand'Ensemble du comité des Yvelines** (qui aura lieu le jeudi 6 février 2020 à Versailles, gymnase Montbaouron) consacrée au handicap et à l'inclusion, plusieurs événements vont jaloner la saison 2019-2020.
- > À l'occasion d'une **demande du Noisy-le-Grand HB** d'accepter la présentation d'une entente Gagny/Noisy, en moins de 13 ans pour participer aux challenges régionaux de leur catégorie, il est rappelé que le bureau directeur n'est pas une instance d'appel et qu'il appartient aux clubs s'estimant lésés par la décision d'une commission, de s'engager dans le parcours d'appel passant par le CRL régionale.
- > Les parents des joueuses de l'**Entente Noisy/Gagny** (moins 15 ans féminines) écrivent à la ligue, pour se plaindre d'un supposé mauvais comportement de leurs adversaires d'un jour et des jeunes arbitres en fonction sur cette même rencontre, ce qui auraient abouti à de trop nombreuses blessures de leurs enfants. Le président de la commission territoriale ouvre une enquête.
- > Afin d'améliorer les conditions de **stockage** de divers matériels dans la partie réservée à la ligue dans les sous-sols de la MDH, le BD valide un devis d'intervention d'une société spécialisée. Le secrétaire général est chargé du dossier.

COMMISSION TERRITORIALE DE DISCIPLINE

- > Le bureau directeur valide l'ajout de 2 membres à la sous-commission de discipline du Val-d'Oise :
 - Maurice Russeau
 - Christian Padoy (instructeur)
- > Le bureau directeur valide l'arrivée de Michel Guibourgeau au sein de la sous-commission territoriale de discipline des Hauts-de-Seine.
- > Le bureau directeur valide l'arrivée de Ketty Noël dans la commission territoriale de discipline aux fonctions de membre instructrice.

DÉVELOPPEMENT – SERVICE AUX CLUBS

- > Modification du **mode de défraiement des arbitres sur la coupe de France** : dès maintenant, les arbitres présenteront au délégué de la COC nationale présent sur chaque site, leur fiche d'indemnisation qui seront enregistrées et, ensuite, présentées par la fédération à la ligue support qui règlera l'indemnité à chaque arbitre concerné avant de refacturer le secteur fédéral.
- > Le BD adresse ses **félicitations** à notre collaborateur (chargé de l'arbitrage) et arbitre **Rafik Heddid** pour sa première désignation en Lidl Starligue. Il officie maintenant au plus haut niveau national et son chemin est tracé vers l'Europe, qu'on se le dise !
- > Le BD valide le devis relatif au **rassemblement des JAJ** du 15 au 16 février à la MDH.

TRÉSORERIE

- > La **péréquation arbitrage jeunes** est en cours, en charge le trésorier et le responsable de la COC régionale.
- > Bonne nouvelle, les **impôts fonciers de 2018** concernant notre ex-siège de Bondy, payés à tort, sont remboursés par l'administration.

RESSOURCES HUMAINES – FORMATION

- > Le bureau directeur attend un compte rendu détaillé sur les différents projets traités par la dernière réunion de la commission formation.

SERVICES AUX CLUBS

- > Trois **opérations sont en cours d'organisation** avec l'UNSS :
 - Le 6 février, journée dans le cadre de la semaine olympique et paralympique
 - Le 4 mars, tournoi hand à 4 scolaires
 - 1 avril journée USEP 78 Handballons-nous dans le milieu scolaire (Marina Colmet).
- > Portées par près de 3000 enfants pour la 9^e édition du **Défi 4000** à Paris Coubertin, les Lionnes du Paris 92 réalisent une très belle performance face à Nantes pour la 14^e journée de la Ligue Butagaz Energie. Les Parisiennes se rapproche ainsi doucement du podium, à seulement un point de Nantes, qui se maintient à la 3^e place. Les équipes de la ligue étaient à l'animation des jeunes spectateurs avant la rencontre.
- > Un contrôle est demandé par la fédération sur le déroulement de l'**opération Kinder+Sport HandballDay**, et principalement sur les progressions quantitatives actuelles pour certains des clubs participants. Elles semblent être disproportionnées par rapport à leur nombre de licenciés 6-12 ans (pour rappel, l'action doit permettre à des licenciés du club de faire découvrir l'activité handball à un non-licencié). Nathalie Lasalle est chargée du dossier pour notre territoire (3 clubs concernés).

COMMISSION STATUTS ET RÈGLEMENTS

- > Au **bilan CMCD de fin décembre** on enregistre beaucoup de trop de manques, essentiellement en jeunes arbitres, ainsi qu'en techniciens mais pour deux clubs seulement. Marie-José Gaudefroy a déjà mis en garde les clubs concernés quant au risque de sanction qu'ils encourent. Son équipe effectuera un suivi de près de l'évolution afin d'inciter les clubs concernés à rectifier la position.

La séance s'achève à 21h45.



Georges Potard
Président



Robert Lafond
Secrétaire Général